

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019
13^{ÈME} CAMPAGNE DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
D'AUREIL

Nom :

Prénom :

Adresse :

Catégorie : Choisissez, en l'entourant, la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir. Ne choisir qu'une seule catégorie.

1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue (la maison elle-même doit être fleurie – suspensions ou jardinières, etc...)

2^{ème} catégorie : décor floral installé sur la voie publique

3^{ème} catégorie : balcon ou terrasse

4^{ème} catégorie : fenêtres ou murs

5^{ème} catégorie : potager fleuri (fonction nourricière dominante) nouveauté 2017

6^{ème} catégorie : hôtel, restaurant, café, commerce ou autres prestataires (fleurissement des façades et des abords visibles de la rue)

7^{ème} catégorie : parcs fleuris (superficie d'au moins 3000 m², le parc comprend des arbres, des arbustes et des fleurs)

8^{ème} catégorie : fermes fleuries (l'exploitation agricole doit être en activité). C'est le seul lieu qui soit apprécié aussi bien de la voie publique qu'à l'intérieur.

Seuls les fleurissements visibles de la rue peuvent être présentés au jury de présélection départemental, à l'exception des fermes fleuries appréciées aussi bien de la voie publique qu'à l'intérieur.

Fait à :

le

signature

Clôture des inscriptions : samedi 29 juin 2019

Bulletin d'inscription à adresser à la mairie d'Aureil